

CADRE DE COOPERATION 2022-2025 - LES 15 ENGAGEMENTS DU GI

MUTUALISATION	1. Rationaliser la participation du Gi aux groupes de travail et aux divers réseaux	Cartographie et suivi des participations des membres aux groupes de travail (CSUD, COFRI, CFSI, etc.)
	2. S'investir dans le croisement des pratiques et dans les métiers communs	Activation des 3 groupes métiers : DAF, Com, RH. Formation : identification d'axes stratégiques et mutualisation de parcours
	3. Renforcer les échanges de compétences entre membres	Promouvoir la participation croisée aux AG et événements des membres Faciliter les échanges d'administrateurs Faciliter la mobilité des collaborateurs entre organisations et le partage de collaborateurs
	4. Engager la mutualisation de certaines fonctions support	Examiner les possibilités (gestion RH, juridique, banques, assurances ...) Engager au moins 2 mutualisations dans les 3 ans à venir Initier un travail collectif sur la gestion numérique des connaissances (IFS ?)
	5. Engager, quand c'est possible, la mutualisation des moyens des représentations locales	Favoriser, quand c'est possible et pertinent, le rapprochement des moyens logistiques des représentations
CAPITALISATION	6. Poursuivre la fonction prospective	Sans être redondant avec C-SUD Identifier les compétences disponibles, dont bénévoles de nos organisations Identifier les points sensibles, y compris avec équipes et partenaires locaux
	7. Multiplier les capitalisations communes	3 publications Traverses (programme SynerGi (2021-2023) n° 51 : Adaptation aux crises (Iram, Gret, Geres) n° 52 : à définir (géographique) n° 53 : à définir (actions France ?)
PRODUCTION EN COMMUN	8. Engager une démarche RSO concertée	Animer le groupe thématique « transition écologique »
	9. Engager des actions concrètes de mutualisation des offres par la constitution de consortiums	Cartographie implantations géo et actions et identification frottements Suivi baromètre des actions avec au moins 2 membres Se rapprocher d'un objectif de 70 opérations
	10. Intensifier les collaborations entre équipes dans les pays d'intervention	Animation de 4 pôles géographiques au moins (programme SynerGi) : IF Sénégal, Cambodge, Madagascar, Haïti, possiblement Congo Brazzaville
	11. Plaidoyer commun pour le droit d'initiative vis-à-vis des pouvoirs publics français et de l'UE	Poursuivre la démarche engagée pour l'élaboration d'un plaidoyer pour le droit d'initiative, en lien avec CSUD
PLAIDOYER	12. Appliquer les principes d'Aubagne en matière de plaidoyer et de prise de position	Alignement en tant que GI sur les positions portées par CSUD, mais positionnement additionnel en tant qu'OSI de développement Positionnement vigilant sur droit d'initiative et évolution d'Expertise France
	13. Utiliser les outils de communication décidés en commun (charte graphique, plaquette, lettre, Traverses...)	Actualisation plaquette GI Parution de la Lettre trimestrielle (Fr/En ?) Site internet à tenir à jour et à améliorer Diffusion de l'information Gi auprès des équipes
VISIBILITE	14. S'afficher ensemble de manière proactive dans les espaces de concertation et de décision, y compris dans les pays d'intervention (CSUD, CNDSI, AFD...)	Avoir 2 représentant-e-s au CA de CSud M-J. Demante, représentante GI/CSUD au CNDSI, M-N. Reboulet CA Expertise-France. Missions Gi à Bruxelles, Rome, Washington, NY
	15. Contribuer à la notoriété collective	Organiser un événement collectif (une Journée Gi) en direction notamment des acteurs privés (entreprises, fondations, ESS)